

André Lamy
Directeur général de Téléfilm Canada

Léo Bonneville

Number 120, April 1985

Le cinéma au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50848ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bonneville, L. (1985). André Lamy : Directeur général de Téléfilm Canada. *Séquences*, (120), 20–25.

L'ÉTAT FÉDÉRAL ET LE CINÉMA

Il y a plus de quarante ans, le Canada s'est impliqué dans le cinéma en créant l'Office national du film. Cet Office a pris un essor considérable et s'est fait connaître à travers le monde par des nombreux films qui ont été couronnés dans maints festivals. Aujourd'hui, après le rapport Applebaum-Hébert, que devient ce gigantesque Office? D'autre part, le gouvernement a cru utile de venir en aide directement à l'industrie cinématographique privée, en disposant de millions de dollars pour la production de films canadiens. Pour distribuer cet argent, il a créé Téléfilm Canada. Pour savoir où va, en 1985, l'Office national du film et pour connaître les rouages de Téléfilm Canada, nous sommes allé interroger le Commissaire du gouvernement à la cinématographie et Président de l'Office national du film ainsi que le Directeur général de Téléfilm Canada.

Léo BONNEVILLE



André Lamy

Directeur général de Téléfilm Canada

1974 - The Apprenticeship of D. Kravitz



1975 - Le Temps de l'avant



1975 - Partis pour la gloire



30 ans de cinéma au Québec

Séquences — Quel est le mandat de Téléfilm Canada?

André Lamy — Il a deux mandats. Celui qui demeure depuis bientôt dix-sept ans, c'est-à-dire aider le secteur privé de la production de films, et celui qui s'est ajouté, il y a environ deux ans, et qui est conjoint avec le Ministère des communications, c'est-à-dire proposer à l'industrie privée un mode de financement pour la production et la distribution d'émissions de télévision.

— Dans ce mandat, existe-t-il des priorités?

— Il n'y en a qu'une: faire en sorte que le secteur privé, en collaboration avec nous et avec d'autres interlocuteurs, soit privés, soit d'État, soit nationaux, soit internationaux, puisse nous proposer les meilleurs projets possibles pour les Canadiens. C'est la seule priorité. Grâce aux moyens d'action de Téléfilm Canada (aide à la scénarisation, aide au développement, aide au financement national ou international), que l'industrie privée puisse produire des émissions et des films de qualité qui rejoignent d'abord le plus de Canadiens et ensuite, dans la mesure du possible, le reste du monde.



— Y a-t-il une attention portée à la distribution, car on aura beau produire des films, s'ils demeurent sur les tablettes, les Canadiens n'en profiteront pas?

— C'est un faux problème. La priorité, c'est que les projets soient très bons et qu'ils collent à la réalité sociale et culturelle de chez nous. Si ces projets sont très bons et s'ils correspondent à une affinité avec le public canadien, les problèmes de

distribution se résoudre d'eux-mêmes. En fait, il s'agit davantage d'économie et d'imagination. Les canaux de distribution sont nombreux et variés pour rejoindre rapidement le public: télévision conventionnelle, télévision à péage, cassettes, présentation dans les salles. Je pense que les moyens de rejoindre le public sont de plus en plus ingénieux. La priorité, c'est donc de proposer d'excellents

1975 - L'Amour blessé



1975 - N'tesi nana shepen



1975 - Les Vautours



30 ans de cinéma au Québec

projets. Prenons l'exemple de *La Guerre des tuques*. Le projet nous semblait merveilleux. Nous l'avons cautionné. D'autres ont fait confiance à Rock Demers. Rock Demers a rejoint la clientèle qu'il se proposait d'atteindre. Au Canada, *La Guerre des tuques* est peut-être le plus grand succès financier et culturel de l'année. Je crois qu'il faut souhaiter bonne chance à Rock Demers sur les marchés internationaux. Un film doit d'abord avoir un succès chez nous et ensuite à l'étranger.

— **Puisque vous distribuez de l'argent à des gens qui viennent vous voir, sur quels critères vous basez-vous pour accorder cet argent?**

— La qualité.

— **Cette qualité, comment pouvez-vous l'apprécier puisque le film n'existe pas?**

— C'est très difficile. C'est sûrement la décision la plus difficile à prendre, non seulement pour Téléfilm Canada, mais aussi pour tous les intervenants dans un projet. On peut dire qu'un projet de qualité comprend un contenu culturel, son financement qui l'appuie et les moyens pour rejoindre le public. Voilà les trois principaux ingrédients

d'un projet de qualité.

— **Pour votre travail, disposez-vous d'une enveloppe monétaire suffisante?**

— Oui, maintenant que nous profitons du fonds concernant la télévision. Les sommes d'argent sont très importantes. Cette année, l'enveloppe de Téléfilm Canada pour le 1er avril — si les choses demeurent ce qu'elles sont — sera environ de 75 millions de dollars. Ce montant couvre l'ensemble des projets de Téléfilm Canada. C'est considérable. Toutefois ces 75 millions de dollars sont reliés à des paramètres qui devraient provoquer au moins trois ou quatre fois plus en activités économiques et produire près de 300 millions de dollars. Je pense que 300 millions de dollars produits dans le secteur privé francophone et anglophone au Canada, c'est beaucoup de productions pour le Canada.

— **Ce montant global est-il réparti entre différents secteurs?**

— Dans un premier temps, le montant est global. Mais il y a des décisions internes dictées, soit par la tradition, soit par le Ministère des communications. Nous sommes arrivés à fournir une hypothèse de

travail qui permet de disposer de 35% des fonds aux francophones et la différence aux anglophones. Ainsi un producteur canadien qui vient nous voir peut obtenir jusqu'à un tiers de son budget. La production, c'est sûrement le programme le plus important qui sera, l'an prochain, de l'ordre de 55 millions de dollars. Les autres programmes (aide à la scénarisation, aide au développement, aide à la distribution en salles et aux festivals, aide au perfectionnement personnel, aide à la promotion) contribuent fortement à animer le monde cinématographique. Nous aidons la production pour qu'elle rejoigne le public autant sur le plan national que sur le plan international.

— **Téléfilm Canada encourage-t-il les coproductions?**

— Il y a, de la part du Ministère des communications et de son ministre, une volonté d'encourager les coproductions. Je pense que ce n'est pas un phénomène exclusivement canadien. Nous nous sommes rendu compte que, pour les films de fiction, il y a très peu de pays, sauf peut-être les États-Unis, qui peuvent amortir leurs coûts de production sur leur propre territoire.

1975 - *Lies My Father Told Me*1975 - *Le Soleil a pas d'chance*1976 - *L'Eau chaude, l'eau froide*

30 ans de cinéma au Québec

Lorsqu'un produit est terminé, le vendre sur les marchés internationaux devient extrêmement difficile et, quand on y réussit, l'argent que l'on nous offre pour le distribuer est nettement insuffisant. À partir de cette constatation, au lieu de penser à la distribution après la production, nous avons trouvé un certain nombre de partenaires, soit des agences culturelles, soit des interlocuteurs privés (les majors américains), soit des pays comme la France, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, Israël, l'Algérie, et nous sommes arrivés à des ententes avec eux.

— **Quelles sont les conditions de ces coproductions?**

— Il n'est pas question de refaire le modèle qui existait depuis vingt ans, c'est-à-dire une espèce de fromage gruyère dans lequel on mettait toutes sortes d'éléments disparates, de manière à structurer un budget. Ce modèle est à rejeter absolument. C'était un modèle américain qui cherchait à combler des déficits ou à plaire afin de forcer la distribution de certains films à l'étranger en faisant des compromis. La recette finale, c'était

toujours un bon film américain avec des vedettes italiennes ou françaises. En conséquence, on se retrouvait avec un film hybride. Ce que nous proposons, ce sont des coproductions nettement minoritaires. Nous sommes très heureux quand un producteur canadien nous arrive avec une coproduction. Prenons l'exemple de *Plouffe*. Le film était 20% français et 80% canadien ou québécois. C'est dire que l'intégrité de l'oeuvre sur le plan culturel n'est pas touchée. On rejoint donc un partenaire qui collabore en ne détruisant pas l'intégrité de l'oeuvre. En compensation, nous avons *Louisiane* qui est indubitablement un film français. Nous avons collaboré à ce projet français sans affecter l'oeuvre, car la Louisiane, ce n'est pas nos racines. Avec *Les Plouffe* et *Louisiane*, les sociétés française et canadienne se retrouvent avec des produits culturels qui se défendent très bien. Ça ne fait pas nécessairement des succès, mais ça fait des films respectables et sur le plan économique. Le producteur français possède quelqu'un qui a toutes les énergies possibles pour distribuer son film sur le continent nord-

américain, et le producteur canadien a un partenaire de classe pour distribuer son film en Europe.

— **Donc, l'identité est préservée?**
— C'est vraiment ce que nous cherchons: protéger l'intégrité de l'oeuvre.

— **Téléfilm Canada privilégie-t-il un genre de films particulier?**

— Pas du tout. D'autres interlocuteurs ont déjà ce mandat. Ce sont les télédiffuseurs. Ce sont les gens qui contrôlent les systèmes de distribution. Nous avons comme politique de prendre le système privé tel qu'il existe. Le secteur privé est, d'une certaine façon, contrôlé par des schèmes de distribution et des gens qui investissent dans leurs films. Ce qui préoccupe Téléfilm Canada, c'est que le projet proposé par le producteur privé soit un très bon projet. De plus, que ce projet-là, nous ne soyons pas le seul à le juger très bon, mais qu'il ait un diffuseur et même un distributeur à l'étranger. Nous ne dictons pas de ligne de conduite au producteur. Toutes les formes d'expression sont les bienvenues. Les moyens sont naturellement différents selon les formes d'expression.

— **Pourquoi ne trouve-t-on pas de**

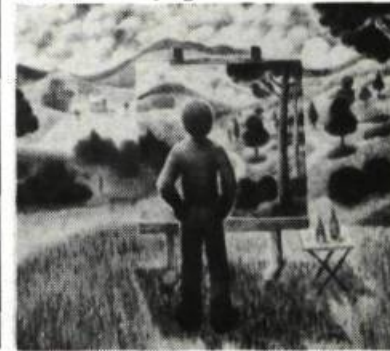
1976 - Je suis loin de toi, mignonne



1976 - Ti-Cul Tougas



1976 - Le Paysagiste



30 ans de cinéma au Québec

coproductions entre francophones et anglophones au Canada?

— C'est une question économique. Les producteurs canadiens français sont dans une situation qui n'a rien de comparable avec celle des producteurs canadiens anglais pour le financement d'un projet important. Un projet important dépasse le million de dollars. Si vous atteignez un budget de deux, trois, quatre millions, il faut recourir à un ensemble de décisions. Passé deux millions, on se trouve en face de deux possibilités: ou le tournage se fait en anglais ou on accepte des compromis considérables. Comme le Québec a un territoire culturel de cinq ou six millions de personnes, il est à peu près impossible d'amortir le projet sur la francophonie, même internationale. Voilà la raison d'être de Téléfilm Canada, de Radio Canada, de l'Office national du film, de la Société générale du cinéma du Québec.

— **Les films que produisent les Canadiens à Toronto ou à Vancouver, nous ne les voyons presque jamais.**

— C'est un problème culturel. Nous allons faire des efforts pour changer

cette situation, mais ce n'est pas facile. Au Québec, comme dans le reste du monde, les gens voient d'abord leurs films nationaux: *La Guerre des tuques*, *Les Plouffe*. Après cela, le grand compétiteur, c'est le cinéma américain avec ses grands films. Pour le Québec, un film réalisé à Toronto passe en second par rapport à un « block buster » américain. En France, les Français voient d'abord les films français parce que le système des vedettes joue beaucoup. Ensuite, ils n'iront pas voir un film canadien ou belge ou suisse, ils iront voir des films américains. C'est un phénomène universel.

— **C'est dommage qu'on ne puisse pas avoir des films faits au Canada?**

— Notez bien que c'est aussi difficile pour un distributeur canadien anglais, avec un film produit en anglais, de rejoindre le public québécois ou européen.

— **Ces films anglais passent-ils aux États-Unis?**

— Ils passent aux États-Unis. En regardant les recettes économiques, je peux constater que les montants d'argent venant des États-Unis, avant le tournage d'un film, sont tellement importants que la seule

façon pour le distributeur américain de récupérer sa mise de fonds, c'est d'accentuer la distribution. Il n'y a pas de compromis culturel dans des films comme *The Bay Boy*, *The Boy in Blue*. Ce sont vraiment des films canadiens anglais.

— **Téléfilm Canada a-t-il pour mission de voir à l'amélioration des salles dont plusieurs sont vraiment d'un autre âge?**

— Pour le moment, nous n'avons pas ce mandat. Cette question des salles relève de l'autorité provinciale. Cela ne veut pas dire que Téléfilm Canada ne pourrait pas développer ce secteur si on nous le demandait, car il s'agit d'une situation urgente.

— **Pouvez-vous dire la part de Téléfilm Canada dans la production de films au Québec?**

— 30% du budget sont dépensés pour la production française au Québec. Vous pouvez ajouter 10% du budget pour la production anglaise. Bref, 40% du budget de Téléfilm Canada vont à l'industrie cinématographique québécoise.

— **Considérez-vous actuellement que le cinéma québécois est sur une bonne voie?**

— Nous sommes en train de redresser une situation qui s'était

1976 - Au bout de mon âge



1976 - The Street



1977 - Ti-Mine, Bernie pis la gang



30 ans de cinéma au Québec

littéralement détériorée avec la venue de l'amortissement du coût en capital (tax shelter). Cette politique n'a pas été très heureuse, particulièrement au Québec, pour le financement, la qualité et la distribution des films. Toutefois, il faut dire que le « tax shelter » a permis de former des équipes et des gens compétents dans l'administration. Cela a permis également de créer des contacts, soit en Europe, soit aux États-Unis. Maintenant que nous avons les moyens financiers, des entrepreneurs privés canadiens peuvent s'affirmer. On répond au téléphone quand un

producteur ou un distributeur s'amène. Il devient possible de rencontrer des institutions dans la plupart des pays d'Europe et de déclarer que Téléfilm Canada existe et que des producteurs canadiens existent. Dorénavant ils sont considérés comme des partenaires sur lesquels il faut compter.

— Depuis que le Ministère des communications a changé de couleur et qu'il y a un nouveau ministre en la personne de M. Marcel Masse, avez-vous reçu des directives au sujet de Téléfilm Canada?

— Le ministre Marcel Masse a demandé à Téléfilm Canada

- d'organiser une exposition audiovisuelle à Paris, exposition qui comprendrait le cinéma et la télévision sous toutes leurs formes;
- de réfléchir à la création d'une cité du cinéma à Montréal, afin d'améliorer la production sur l'île et d'attirer des investissements;
- d'avoir une vision globale de la télévision française au Canada et particulièrement au Québec, afin de prévoir ce qui peut arriver avec la balkanisation du système;
- de protéger l'intégrité des projets dans les coproductions.

François N. Macerola



Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film

1977 - J.A. Martin, photographe



1977 - Le Soleil se lève en retard



1977 - Les Jeux de la XXXe Olympiade



30 ans de cinéma au Québec